

Nous avons biffé les mots "ou plusieurs" et autorisé la compagnie à construire un pont, de la terre ferme à l'île.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 8a (consentement des municipalités).

M. LANCASTER: C'est l'article ordinaire tendant à protéger les municipalités contre la construction de chemins de fer dans leurs grandes routes, sans leur consentement.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 12 (arrangements avec les autres compagnies).

M. LANCASTER: Nous apportons un léger amendement à cet article, en insérant le mot "Québec" après le mot "du Nord", 25e ligne. Le texte primitif portait "la com- le mot "Québec" après le mot "du Nord", et nous y avons substitué les mots "la compagnie du chemin de fer canadien du Nord de Québec."

(L'article est adopté.)

Sur l'article 14 (autres pouvoirs).

M. LANCASTER: La modification apportée à cet article est l'insertion de la clause commune ou modèle pour les fins de l'entreprise.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 14 (autres pouvoirs).

M. LANCASTER: Nous avons biffé le texte primitif de cet article et inséré la disposition autorisant la compagnie à acquérir des hôtels. A notre avis, cette rédaction de l'article 14 était défectueuse et nous avons décidé d'insérer la disposition ordinaire.

(L'article est adopté.)

Sur l'article 15 (émission de valeurs négociables).

M. LANCASTER: A la fin de la 2e ligne, il figure un léger amendement ainsi conçu:

Les directeurs, pourvu qu'ils y soient au préalable autorisés par l'article 136 de la loi des chemins de fer, peuvent emprunter de l'argent.

Et ainsi de suite.

(L'article est adopté.)

(Il est fait rapport du projet de loi qui est lu pour la 3e fois et adopté.)

2e LECTURE

Du bill (n° 190), présenté par M. Warnock, tendant à faire droit à George Sentis Deslandes;

M. LANCASTER.

Du bill (n° 191), présenté par M. Nesbitt, tendant à faire droit à Daisy Madeleine Peterson.

3e LECTURE

Du bill (n° 170), présenté par M. Sharpe (Ontario), concernant certains brevets de la Standard Paint Company of Canada, à responsabilité limitée;

Du bill (n° 168), présenté par M. Schaffner, tendant à faire droit à Pierre Zénon Saint-Aubin.

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LE BILL RELATIF AUX FORCES NAVALES DE L'EMPIRE.

La Chambre reprend la discussion en comité général sur le bill (n° 21), présenté par M. Borden, autorisant certaines mesures en vue d'accroître les forces navales actives de l'empire.

Sur l'article 2.

M. LAW: Monsieur le président, les députés de la gauche doivent être heureux de constater que les ministériels peuvent enfin ouvrir la bouche et prendre part à l'important débat que se déroule ici depuis plusieurs mois. Cela nous fait plaisir, parce que si on a enlevé le bâillon aux députés de la droite, on l'enlèvera également aux députés de la gauche. J'ai prêté une oreille attentive aux observations formulées par le député de Brantford (M. Cockshutt) avant la suspension de la séance, à six heures. J'ai plaint mon honorable collègue, à un certain moment de sa harangue, parce que, quand il s'est avisé de faire une plaisanterie, il a été malheureusement le seul à rire. Il nous a vivement reproché notre peu d'enthousiasme. S'il s'est rencontré, depuis trois mois, un cimetière sans nouvelles sépultures, c'est bien de l'autre côté de cette Chambre. C'est à peine si quelques députés de la droite ont ouvert la bouche pour défendre la mesure proposée par le premier ministre (M. Borden) en décembre dernier. S'il a régné quelque enthousiasme, c'est bien de ce côté de la Chambre (la gauche). Il y a quelque temps, par un samedi soir demeuré mémorable, il a éclaté assez d'enthousiasme pour plaire aux ministériels, et s'il y a répétition de la même scène ici, ce soir même, il régnera probablement assez d'enthousiasme, au gré de ces messieurs.

L'honorable député a même affirmé qu'il croit sincèrement qu'il y a quelques députés de gauche qui ne veulent en rien participer à la défense de l'empire. Je dirai au député de Brantford, que s'il pouvait lire dans la pensée intime de quelques ministériels, il s'en rencontrerait peut-être quelques-uns qui ne veulent en rien participer à la défense de la mère patrie. Nous sommes bien décidés à faire quelque chose, et tout autant que les ministériels, bien que nous en